

Compte-rendu n°11 du Comité Directeur

Réunion du : **Lundi 17 janvier 2022**

À : **18 h 30 – ADFL**

Présidence : M. Giovanni PERRI

Présents : MME, Véronique GUEDES, MM, Fabien ASTRUC, , Joël CATHALAN, Maxime DALLE , Farid MELIZI, Dominique MONTEIL, Jean-Michel LEROY

Excusés : Mm Bernard CASTAN

Assiste à la réunion Mathilde PETKOVIC

Procès-Verbal du Comité Directeur

- Le procès-verbal du 19 novembre 2021 a été approuvé à l'unanimité des membres présents

Agenda du président

- 15 décembre : Réunion avec le DGL, le DAF, la LFO, Le district du Cantal et de la Haute Loire, relative la situation des clubs de L'Entente Nord Lozère et du SC Langogne.

Secrétariat

- Le président présente Madame PETTKOVIC Mathilde, nouvelle secrétaire de l'Antenne Départementale de Football de la Lozère.
Nous lui souhaitons la bienvenue.

Vœux

- Vœux de la part la part, du district Gard Lozère, du CDOS, des clubs de Marvejols, Gévaudan Foot, Hôtel DELTOUR
Réponse sera faite.

Autres

- Le Président présente les chiffres des licences qui sont stable.

Commission Foot d'animation

- La parole est donnée à Dominique MONTEILS pour faire le compte rendu de la réunion du 06 décembre 2021 au Chastel Nouvel
- **Rappel**
- Dominique MONTEIL référent élu sportif, du CODIR 48, rappelle les missions de la commission foot d'animation et en présente les membres à savoir : La Présidente, Anais PREVOT (LE VALDONNEZ FC) ; Guillaume CHEVALIER (AS LE MALZIEU) ; Olivier SPAGNOLO (MARVEJOLS SPORTS) ; Christophe PEYTAVIN (ESC LE BUISSON) ; cette commission se réunit tous les mardis midi en visioconférence. Gilles BOSCUS CT District Aveyron assiste à la réunion Le président de l'ADFL ainsi que Mr Frédéric ALCARAZ CT District Gard Lozère sont excusés. U7 ET U9 Le bilan des rencontres est positif, il est rappelé que les ballons utilisés sont T3 et T4 et que les terrains sont quelques fois trop petits (un rappel des dimensions sera fait à la reprise). U10 ET U11 Les 2 poules établies par année d'âge sont globalement satisfaisantes, certains clubs souhaitent cependant changer de poule. Ils peuvent déjà communiquer leurs choix pour la deuxième phase

(en extérieur) par courrier ou mail. U13 D4 Les matchs sont presque achevés, les conditions climatiques sont délicates pour la fin de cette phase. Cette compétition a permis à 8 équipes de pratiquer localement. La commission est en réflexion pour l'organisation de la deuxième phase, au vu de l'hétérogénéité des équipes engagées. Une réunion sur les formations des éducateurs se déroulera en Lozère afin de permettre à chacun et à chaque club de se positionner. Une formation U9 demandée par le club de l'Avenir foot Lozère prévue dans un premier temps les Mardis de janvier et début février 2022 a été différée en raison du Covid. Les clubs seront informés de la nouvelle programmation. FUTSAL • Pour rappel ballons Futsal T3 pour les U7. • Les premiers plateaux concernant les catégories U9 et U7 se sont bien déroulés. • Le weekend du 11 consacré au reliquat des U7 et U11 a lui aussi bien fonctionné. • Il est important de prévenir en cas d'indisponibilité afin de pouvoir, dans la mesure du possible, réorganiser les plateaux. FORMATIONS Gilles BOSCUS a tenu à remercier la commission foot d'animation du secteur Lozère et a apprécié la forte mobilisation des clubs (30 présents). La collation offerte par l'ADFL et organisée par l'AS Chastelloise, que l'on remercie, a permis à tous de prolonger les échanges d'une réunion particulièrement réussie. Le nombre de personnes de cette commission est de cinq (5).

- Elle se réunit tous les mardis en visioconférence.
- Fin des plateaux ce week-end

PPF

- De nombreux Lozériens sont convoqués pour les 21, 22 et 23 décembre 2021.
- Début du Futsal pour les U9 et quelques U7, sur deux sites (Saint Chely d'Apcher et Florac trois Rivières)
- Une Demande de gymnase sera effectuée à la mairie de Meyrueis

Divers

- Courrier USGEL sollicitant des arbitres pour les journées des 23, 24 et 25 Mai 2022. Réponse sera faite.

Prochain Comité Directeur

Le prochain comité directeur est programmé le 28 février 2022 à 18 h 30

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30